

la fermeture de la chasse sans être inquiété, ou est-il obligé de rentrer le jour même ?

Il est interdit de mettre en vente, de vendre, d'acheter, de transporter, de transporter d'un gibier dans un département pendant le temps où la chasse n'y est pas permise. (Progrès)

Le public est prévenu que le jeudi 14 février 1878, à deux heures de relevé, il sera procédé à l'hôtel de la Préfecture, en présence des agents du service des ponts-et-chaussées et des contributions indirectes, du droit de pêche pour sept années, du 1er janvier 1878 au 31 décembre 1884, dans le canal de la Dèle (branche de Seclin) :

Depuis l'origine du canal au chemin de l'hospice à Lille, jusqu'au confluent de la Dèle, longueur 4,400 mètres. Mise à prix 570 fr.

Et dans le canal de Roubaix : Depuis l'origine du canal de la Dèle jusqu'en amont du pont de Croix longueur 10,000 mètres. Mise à prix 100 fr.

Depuis la tête amont de l'écluse du Triest à Wasquehal jusqu'à la tête amont de l'écluse de l'Union, à Roubaix, longueur 5,000 mètres. Mise à prix 250 fr.

Depuis la tête aval de l'écluse de l'Union à Roubaix jusqu'à la tête amont de l'écluse du Sartel, longueur 3,700 mètres. Mise à prix 200 fr.

Depuis la tête aval de l'écluse du Sartel, jusqu'à la frontière de Belgique, longueur 3,400 mètres. Mise à prix 100 fr.

Il paraît que le relèvement du prix des tabacs livrés par les planteurs à la Régie consiste, non pas, dans une augmentation des prix, mais dans un classement supérieur, en raison de l'excellente qualité des tabacs de cette année.

Encore une désillusion pour nos planteurs du Nord.

L'affaire du comptable Gosset, arrêté récemment à Sar Rémo, prend de grandes proportions. Le Patriote, de Saint-Pierre, raconte qu'un négociant de cette ville a été victime des manœuvres de l'audacieux escroc. Voici dans quelles circonstances :

M. R., représentant à Saint-Pierre, de M. Loyer, avait averti l'honorable flatteur qu'il pouvait retirer sur sa caisse, pour une somme de 10,000 fr. Il reçut en réponse une lettre du caissier Gosset, l'informant qu'il devait se rendre à Calais, pour voir sa cousine et qu'il profiterait de l'occasion pour emporter les 10,000 fr. Gosset arriva le 7 janvier par le train express de midi 20. Il fut reçu à la gare par M. R. Par une coïncidence curieuse, M. Jacob, débarqué du paquebot, se trouvait précisément à la gare en même temps que Gosset.

La présence du chef de la sûreté fit rouler la conversation sur la police et les voleurs. Dans le courant de l'après-midi, M. R. remit à M. Gosset, contre la traite de M. Loyer, cette somme de 10,000 fr. que le caissier emporta par le train de 6 heures. Depuis, il ne l'a plus revu.

Les Belges, en matière de presse nous donnent souvent d'heureux exemples. Nos confrères savent combien, dans les incendies, par exemple, il faut parler avec les soldats de garde pour arriver près du sinistre.

Nous apprenons que M. Anspach, bourgmestre de Bruxelles, aïné de faire cesser ces inconvenients, vient de faire remettre à tous les journalistes de la ville, ainsi qu'aux correspondants étrangers de la presse une carte leur donnant le droit d'entrée partout où il y a une quelconque chose à voir ou quelques observations à recueillir. Cette carte assez originale comme forme, est en cuir et porte les inscriptions suivantes :

Administration Communale  
Laissez-passer de Presse  
Service de (nom du journal).

Mardi, le 1er conseil de guerre a prononcé les condamnations suivantes : Elie Mochart, soldat de 2e classe au 73e, reconnu coupable de désertion à l'étranger, en temps de paix, avec emport d'effets d'habillement, a été condamné à la peine de cinq ans de travaux publics.

Wilfrid Damielincourt, soldat de 2e classe au 33e, reconnu coupable de vols d'un pain de munition, de deux broches et d'un fouet au préjudice de militaires, a été condamné à la peine de un an de prison.

Julius Pahin, soldat de 2e classe au 1er régiment de ligne, reconnu coupable de désertion à l'intérieur, en temps de paix, avec emport d'effets d'habillement, a été condamné à trois ans.

Mardi soir, il y avait foule à la gare de Lille pour le départ du train de 6 h. 45 allant à Armentières, on faisait queue au guichet; tout-à-coup, on voit une main passer par-dessus plusieurs têtes, et décrocher prestement une des boucles d'oreille de diamants que portait une dame.

Les personnes qui ont été témoins de ce coup d'audace, ont été si stupéfaites qu'elles n'ont point songé à arrêter l'individu. Ce flou qui paraissait assez mal mis, portait sur ses épaules un grand sac, comme on en voit les paysans qui viennent au marché, il s'est dirigé du côté des salles d'attente, mais il n'y est pas entré.

Il y a tout lieu de croire que son costume n'était qu'un déguisement, et que l'auteur de ce méfait pourrait bien être un de ces habiles pic-pockets qui se rendent d'Angleterre en France pour l'Exposition universelle, et s'empressent, lorsqu'ils en trouvent l'occasion, de nous fournir des preuves de leur habileté, — simple histoire de se faire la main. (Propagateur).

Un pharmacien croit avoir éclairé parfaitement son client quand il écrit sur ses médicaments : usage interne, usage externe. L'avis est fort sage, sans doute, mais il n'est cependant pas toujours utile, à tout le monde. Le fait suivant, que nous trouvons raconté dans la Gazette de Cambrai, le prouve.

Un habitant de Cambrai était légèrement indisposé. Arrive le médecin qui, après l'avoir questionné et examiné, écrit deux ordonnances qu'il remet à la maîtresse du logis : le malade doit ingurgiter l'un, et se faire frictionner avec l'autre.

On va chez le pharmacien d'où l'on rapporte deux petits flacons, suivant la formule, avec leurs étiquettes de couleurs différentes.

A tout autre, peut-être, ces étiquettes auraient indiqué suffisamment l'usage qu'on devait faire du contenu des bouteilles, mais le malade ne sait pas lire et sa femme non plus. Une voisine parvient à épeler le mot externe, et conclut que c'est la bouteille qu'il faut boire. On se range facilement de son avis, et le malade avale le liquide.

L'effet ne tarde pas à se faire sentir. Le malade se plaint de coliques violentes ; ses douleurs sont si atroces qu'on craint de le voir mourir d'un moment à l'autre. Le médecin accourt. « C'est votre remède qui fait ses ravages, lui dit la femme, on dirait que vous avez empoisonné mon mari. »

Le médecin ne comprend rien à ce résultat si funeste. Enfin il se fait apporter la fiole vide et voit qu'en effet le malade s'est en quelque sorte empoisonné en buvant ce qui devait servir aux frictions.

Un contre-poison fut efficace ; toutefois, pendant deux jours le malade resta entre la vie et la mort. Aujourd'hui il y a un peu d'espoir de le sauver, mais la guérison n'est pas encore certaine.

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel de Lille a prononcé les condamnations suivantes :

Quatre mois de prison à Desmedt, de Roubaix, un mois à sa mère et deux mois à deux autres tapageurs pour bris de mobilier dans un cabaret de la rue de la Guinguette, à Roubaix et rébellion envers la police.

Un an de prison à L. Strob et six mois à Bucken, son complice, pour abus de confiance au préjudice de M. Debar, rue Nationale.

Six mois à Ad. Houzé, qui trouvait commode d'aller prendre ses repas dans les auberges, sans avoir un sou dans sa poche. Il paraît que ce singulier économiste vit de cette façon depuis plusieurs mois, à Lille et Roubaix.

Deux mois à un ivrogne qui, au lieu de savoir gré aux agents de le conduire au violon pour l'empêcher de rester à la belle étoile, les a outragés et s'est rebellé contre eux.

La société des employés de commerce de Roubaix, Tourcoing et de leurs cantons a l'honneur de porter à la connaissance de ses membres honoraires l'état de sa situation financière arrêtée au 31 décembre 1877 laquelle s'établit comme suit : A la caisse des dépôts et consignations.

Affectés à son fond de retraite fr. 6.297,93  
En caisse disponible » 3.846,33

Ensemble fr. 10.144,30

Tout en les remerciant du concours généreux qu'elle a toujours rencontré chez eux, elle les invite à prendre une part plus active dans ses délibérations et à l'honorer plus souvent de leur présence aux réunions qui ont lieu le dernier dimanche de chaque mois.

Le Président.  
A. PHILIPPE.

### CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille HENNEKENS-LESSENNE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Charles-Louis HENNEKENS, décédé à Wattrelos, le 23 janvier 1878, à l'âge de 52 ans et 7 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennel qui auront lieu le samedi 30 courant, à 9 heures, en l'église de Wattrelos. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin à Wattrelos. L'obit du mois sera célébré le Lundi 25 février, à 8 heures, en la même église.

On écrit d'Aubers à la Vraie France : Vous avez déjà entretenu vos lecteurs des exploits de notre maire, Permettez-moi maintenant de vous signaler la façon dont s'est opéré le dépouillement des voix dans la séance du Conseil municipal du 21 janvier pour l'élection du maire :

Il y a eu 16 votants.  
3 bulletins portant le nom de M. Leroy.  
7 bulletins blancs.  
1 bulletin avec cette mention : le maire... M. Leroy n'a pas hésité un instant, il a déclaré que le dernier bulletin, devait lui être attribué et il s'est bravement proclamé élu par 9 voix, et grâce à cette « écrasante » majorité, il continue à exercer les fonctions de maire.

Que dites-vous de cela ?

On lit dans l'Indicateur, d'Hazeubrouck : L'intolérance dont la Chambre des députés fait preuve dans la vérification des pouvoirs produit une impression déplorable dans nos campagnes.

On trouve généralement que la Chambre consacre un temps trop précieux aux invalidations, tandis que la question qui est plus grande importance pour le pays sont complètement abandonnées.

Il nous arrive des renseignements sur l'affaire de Marchiennes dont nous avons parlé avec réserve avant-hier. Les choses n'ont pas été bien graves : il y a eu des coups de fusils, mais pas de sang répandu.

Dans une des dernières nuits, les gardes-classes entendirent des coups de feu tirés dans l'épaisseur du bois. C'est l'une des habitudes des braconniers de profiter d'un beau clair de lune pour chasser à coup sûr le faisan qui se perche toujours la nuit ; ils arrivent sous les arbres où les bêtes sont branchées et ils les tuent à bout portant.

À ce bruit, le garde-chef organisa immédiatement une battue, en divisant ses gardes en deux troupes. Celle qu'il dirigeait en personne aperçut la première les braconniers et se mit en devoir de les charger. Mais ceux-ci, loi de s'effrayer, intimement aux gardes l'ordre de passer au large sous peine de mort, et ils les mirent en joue. En manière de réponse, le garde-chef épaula vivement et leur envoya son coup de feu en avant soin de tirer en l'air. Cette démonstration eut raison des audacieux, qui détalèrent à toutes jambes et ne purent être rejoints. Toutefois, nous croyons savoir qu'on est sur leurs traces.

La scène jusqu'à présent le drame de la forêt de Marchiennes.

P.S. — Nous recevons de Douai la dépêche suivante : Douai, 24, soir. — Le parquet de Douai vient de partir pour ouvrir une enquête à Beuvry où un garde particulier aurait été frappé d'un coup de fusil dans la tête. — Son état est grave. (Écho).

Le Conseil d'Etat ayant rejeté les propositions produites contre l'élection de M. Gravis au Conseil général du Nord, pour le canton de Bavi, cette élection est définitivement validée.

Par suite de cette décision, les électeurs du canton de Bavi devront être prochainement convoqués pour être un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Gravis.

LETRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimé par Alfred Rebox. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien)

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux éditions du journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve 17.

Pianos  
Location et réparation, rue du Fonteno, 58. 15174

Architecture Industrielle  
V. DUBREUIL, ingénieur-architecte, p. des constructions et de installations d'usines, rez-de-chaussée métalliques btés. à grande portée supportant 700 qn des colonnes ; constructions métalliques et autres, économiques. 14945

Modes et Coiffures  
Mme HAVET, rue des Lignes, 10. 14744

Imprimerie, Librairie, Lithographie  
ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

COUVREUR-RENAUD, Grande-Place, 11, Tourcoing. — Confections pour hommes et pour dames. 14066

Confections  
Au Palais de Cristal. — MONCHY-DUPIRE, Grande-Rue, 16, Roubaix. — Confections pour hommes. 14065

Zinc et plomb pour bâtiments  
BONNAVE-DELANNOY, rue Nain, 3. — Spécialité d'éclairage pour fêtes et soirées. 14072

Modes et Lineries  
DUHAMEL-DUPONT, rue St-Pierre 38, à Roubaix. 14740

Le sieur FROUCHETTE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a changé de domicile et qu'il continue toujours sa spécialité de lueuses métalliques pour métaux en fin et à recouvrir en tous genres. Zinc et plomb pour bâtiments, ouvrages de filature en tous genres. — S'adreser pour toutes commandes et tous renseignements, rue Négrier, 46, à Lille. 18213

COILLE, place de la Mairie, 5. — Dépôt des principaux produits pharmaceutiques. 14069

Serrurerie — Poêlerie  
DENDELVE, rue Saint-Georges, 50, Roubaix.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. Dépêche de l'Observatoire de Paris, Paris 25 janvier, 1 h. soir. — Hauteur du baromètre : Dunkerque, 756 ; Cherbourg, Paris Besançon, Maréville, Loriet, Perpignan, 750 ; Biarritz, 760. La pluie est générale, ce matin, sur toute la France. Le baromètre a fortement baissé en Italie ; le tempo de ce matin est et vent du N-O, s'établit dans nos régions. Le temps revient au froid, avec averse, et neige.

Logogriphe  
Je mords les grands quoique petit,  
Et cela par pure innocente.  
Pour contenter mon appétit,  
Mon golt et mon intempérance.  
Un instant il faut s'amuser :  
Neuf pieds font toute ma structure ;  
Lecteur, pour les décomposer,  
Donne-moi de la tabatière ;  
Je suis des oiseaux un manger ;  
De ville de l'Italie ;  
De cheval une maladie ;  
Un jeu qui n'est point étrangère ;  
Un poisson de mer ; un herbage  
Dont le vendeur fait potage ;  
Un habitant du Canada ;  
D'ami l'épithète ordinaire.  
Ma foi lecteur, j'en reste là ;  
Car rimer n'est point mon affaire.  
Le mot de l'énigme d'hier, est Myroir.

### Nouvelles du soir

On annonce que M. le vicomte Emmanuel d'Harcourt reprendra son poste de secrétaire de la Présidence vers le 15 février.

Le Gaulois affirme que, contrairement aux dires du Pays et de la Liberté, le Groupe de l'appel au peuple a voté unanimement pour M. le duc Decazes dans les deux scrutins qui viennent d'avoir lieu au Sénat.

La princesse Clémentine, duchesse de Saxe-Cobourg, est arrivée hier soir à Paris avec son fils.

Le XIXe Siècle apprend que la révolution de M. Fontaine de Resbecq, sous-directeur du personnel de l'enseignement primaire au ministère de l'instruction publique est décidée.

Il croit également savoir que M. de Chennévières quitterait prochainement la direction générale des beaux-arts et qu'il ne serait d'ailleurs pas remplacé à ce poste.

Petit bourse du 24 janvier.  
3 0/0 73.00  
5 0/0 109.11. 16. 13.  
Italien 72.70. 60. 65.  
Turc 9.12. 30.  
Égypte 156,25 demandé.  
Borques 365.  
Banque 63 7/8.  
Extérieure 12 3/8.  
Russie 82 13/16 7/8.  
Marché sans affaires.

### DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Marseille 24 janvier soir.  
Un horrible assassinat a été commis rue Lacedpde.  
Un marijaloux de sa femme et croyant qu'elle le trompait, l'a tué d'un coup de revolver à la tempe et s'est ensuite fait justice en se suicidant avec la même arme.

Constantinople, 24 janvier, 11 h. matin.  
Les troupes de Mehemet Ali pacha, qui se trouvaient à Kirk Killise, se sont repliées sur Kouleli Bourgas.

La route qui conduit de cette dernière localité à Constantinople est encore libre.

Les Russes s'avancant dans la direction de Gallipoli, ont dépassé Demotika (1).

La plus grande partie des canons, qui étaient à Andrinople, sont arrivés à Tchataldja. Une soixantaine environ ont été abandonnés ; mais ils avaient été mis auparavant hors d'état de servir.

La Chambre des députés a formulé des plaintes contre plusieurs fonctionnaires ; elle a invité le gouvernement à prendre des mesures pour éviter la dépréciation des caïmés.

(Demotika se trouve à 40 kilomètres au Sud d'Andrinople. — Kirk-Killise est situé au Nord-Est d'Andrinople, à environ 60 kilomètres de cette ville. — Kouleli-Bourgas est sur la route d'Andrinople à Constantinople à 70 kilomètres d'Andrinople.)

Bucharest, 24 janvier, soir.  
Les Roumains ont bombardé hier, Widdia.

Le feu a recommencé plus vigoureusement ce matin.

On croit que ce bombardement précède l'assaut.

Des troupes russes, comprenant des marins, des cosaques et de l'infanterie, recommencent à arriver à Jassy.

On n'a aucune nouvelle ici des négociations pour l'armistice.

Vienna, 24 janvier.

La Presse publie les renseignements suivants : « Dans la conférence des députés qui a eu lieu aujourd'hui, chez le président du Conseil des ministres, le prince Aueperg a annoncé que le ministère avait donné sa démission, mais que l'empereur s'était réservé de ne prendre une décision que lorsqu'il connaîtrait le résultat de la conférence d'aujourd'hui.

La conférence a exprimé presque à l'unanimité l'opinion que la Chambre des députés ne peut pas accorder plus de 20 florins pour les droits sur le café et plus de 3 florins pour les droits sur le pétrole. Répondant à une question d'un des députés, le président du Conseil des ministres a déclaré que le gouvernement ne pouvait pas consentir à ajourner sa démission jusqu'au moment où la Chambre des députés aura pris une décision, parce qu'il pourrait arriver que l'empereur eût déjà formé, dans l'intervalle, un autre Cabinet. La conférence s'est séparée sans prendre aucune décision formelle. »

Vienna, 24 janvier.  
On attend le résultat des délibérations de la Porte sur les conditions d'un armistice avec les Russes de paix, qui ont été télégraphiées à Kasanlyk.

On croit que les Russes ne marcheront d'Andrinople sur Constantinople qu'en cas de refus.

Le comte Andrassy suspend les négociations entamées pour une entente avec les autres puissances sur les intérêts européens, se réservant la liberté de parler, lorsqu'il aura connaissance des conditions, ignorées en ce moment, d'une paix séparée qui reste encore éventuelle.

Rome, 24 janvier.  
L'indisposition du pape n'a aucune gravité.

Le marquis de Noailles a remis à la municipalité 2,000 francs donnés par le maréchal Canrobert pour les pauvres de Rome.

Rome, 24 janvier soir.  
On annonce que quelques navires de guerre doivent aller stationner dans divers ports de la Turquie afin de protéger les intérêts des sujets italiens.

Athènes, 24 janvier soir.  
Chambre. — M. Coumoundouros expose son programme de gouvernement. Il dit que les circonstances sont critiques, mais que le ministre est déterminé à suivre une politique d'action, à défendre activement les droits de l'hellénisme et à affermir les frères qui sont esclaves.

M. Coumoundouros termine en recommandant la prudence.  
Londres 24 janvier.  
11 h. 30 soir.

Le bruit de la démission du comte de Carnarvon n'est pas confirmé.

Chambre des Lords. — Lord Beaconsfield, répondant au duc d'Argyll, dit que le gouvernement produira tous les documents que ses devoirs lui permettront de communiquer. Le reste de sa déclaration est analogue à la réponse de sir Stafford Northcote à la Chambre des Communes. Lord Beaconsfield termine en disant que la conduite que les ministres croient de leur devoir de recommander n'a été influencée par la volonté d'un gouvernement étranger quelconque de garder par devers lui ses informations (Applaudissements.)

La séance est levée.  
Londres, 24 janvier, 5 h. 20.

Chambre des Communes. — Sir Stafford Northcote annonce que lundi il déposera le projet de budget supplémentaire de la marine et de la guerre.

M. Hanbury demande si le gouvernement a reçu communication des conditions de paix de la Russie.

Le Chancelier de l'Echiquier répond négativement.

Lord Hartington fait remarquer la contradiction qui existe entre la promesse faite par sir Stafford Northcote à la première séance de la session actuelle et l'annonce de ce soir du dépôt d'une demande de crédit supplémentaire. Le Chancelier de l'Echiquier disait alors qu'on ne ferait aucune proposition ayant de connaître les conditions de la paix.

Le marquis d'Hartington demande si sir Stafford Northcote pourrait faire quelque autre déclaration de nature à calmer l'inquiétude que son annonce d'aujourd'hui fera certainement naître dans les esprits.

Sir Stafford Northcote répond qu'il n'existe aucune contradiction dans ses déclarations. Lorsqu'il a fait sa promesse, il espérait avoir connaissance sous deux ou trois jours des conditions de paix. Mais une semaine s'est écoulée depuis, et non-seulement le gouvernement ne connaît pas ces conditions, mais encore des forces considérables russes continuent à avancer. C'est pour cela que le gouvernement a pensé qu'il ne pouvait pas différer plus longtemps ses propositions. Il fera lundi la déclaration désirée, et il espère que le projet de budget pourra être distribué à la Chambre, demain.

Une grande animation règne dans les couloirs par suite de la déclaration du Chancelier de l'Echiquier qui est vivement applaudie par les conservateurs.

Les libéraux, de leur côté, applaudissent aux paroles de lord Hartington.

On raconte que ni lord Derby, ni lord Carnarvon n'assistaient à la séance de la Chambre des Lords.

Le bruit court dans les couloirs que lord Carnarvon a donné sa démission ; mais ce bruit n'est pas encore confirmé.

Le marquis d'Hartington voudrait que l'on communiquât à la Chambre tous les documents additionnels relatifs aux relations de l'Angleterre avec les Puissances neutres.

Sir Northcote répond qu'il se considérera peut-être comme autorisé à en déposer quelques-uns sur le bureau de la Chambre.

M. Gornley annonce qu'il adressera lundi une question au gouvernement relativement à la neutralisation du canal de Suez.

M. Bourke, répondant à une question de lord Montagu, déclare qu'il n'a pas été expédié du 4 au 10 janvier d'autres dépêches que celles de lord Derby des 4, 8 et 10 janvier, mais que lord Derby a signalé la contradiction qui existe entre la communication indiquant l'opinion du grand duc Nicolas et le message du gouvernement de Saint-Petersbourg.

La Chambre passe à la discussion de la proposition du Chancelier de l'Echiquier pour la nomination d'une commission d'enquête ayant pour but d'étudier l'expédition des affaires publiques, Sir Stafford Northcote retire une partie de sa proposition relative aux obstructives Irlandaises.

Madrid, 24 janvier, 3 h. soir.  
Hier, pendant le défilé des troupes, sur la place d'Armeria, en présence de LL. Majestés qui étaient sur le grand balcon du palais, plusieurs généraux étrangers ont félicité Alphonse XII de la bonne tenue des troupes.

L'armée a chaleureusement acclamé le Roi et la Reine.

La réception d'hier soir à la présidence du Conseil est la plus brillante qu'on ait vue à Madrid depuis vingt ans. Le duc de Montpensier, les Infantes et tout le corps diplomatique y assistaient.

Le baise-main qui vient d'avoir lieu au palais du Roi avait attiré une foule immense. On prépare pour ce soir une illumination splendide. Celle de l'hôtel du marquis Campos a coûté 50,000 francs.

Madrid, 24 janvier, soir.  
Il y a eu aujourd'hui au palais une

grande réception à laquelle ont assisté tous les diplomates étrangers.  
Ce soir, grand banquet royal de 150 couverts auquel le corps diplomatique est invité.  
Ensuite feu d'artifice.

### DERNIERE HEURE

Londres, vendredi 25 janvier, 5 h. soir.

Le Times et le Daily News annoncent que la flotte anglaise a reçu l'ordre de débarquer des troupes près de Gallipoli.

La démission de lord Carnarvon est acceptée.  
De grands efforts sont faits en vue d'amener lord Derby à retirer sa démission.

Constantinople, 25 janvier.  
L'ordre de signer les préliminaires a été envoyé hier soir.

Les signatures ont dû être données, ce matin.

Voici les conditions posées : Une indemnité de 500 millions. Occupation de Batoum, de Kars, d'Erzeroum jusqu'au paiement intégral. Ouverture des détroits aux navires de guerre russes.

Autonomie de la Bulgarie, avec un gouverneur chrétien dont la nomination sera soumise à l'approbation des puissances.

Principauté de Bulgarie limitée aux Balkans.

Indépendance de la Serbie avec rectification de frontières.

Le Monténégro obtiendrait Antivari, une partie du lac de Scutari, Niskisik, Spuz.

Une partie de l'armée russe entrerait à Constantinople où se signerait une paix définitive.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier du Journal de Roubaix

Séance du 25 janvier 1878.

PRÉSIDENT DE M. GREVY.

M. LAISANT adresse au général Borel la question annoncée sur l'incident de Nantes.

Il présente l'exposé des faits et lit les documents publiés par les journaux.

Incidentement, M. Laisant fait allusion aux sentiments anti-républicains du général Espivent, commandant les subdivisions de la Loire-Inférieure. (Applaudissements à gauche.)

LE GÉNÉRAL BOREL réclame l'indulgence de la Chambre pour son inexpérience de la tribune. Il fait le récit de l'incident de Nantes, récit très-différent de celui de M. Laisant.

Il déclare que l'autorité militaire ne pouvait pas assister avec indifférence à l'exhibition dont il s'agit.

Les dernières explications du général excitent cependant des applaudissements à gauche.

M. LAISANT se déclare satisfait.  
Le Président annonce une nouvelle demandée d'interpellation de M. Baudry-d'Asson.

Cette demande est renvoyée à un mois.

De tout temps les préparations balsamiques ont joui d'une vogue méritée pour guérir les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Irritations de Poitrine, Le Sirop et la Pâte de Sève de Pin de Langass, qui contiennent les principes balsamiques réunis du Pin Maritime, sont aujourd'hui les produits les plus recherchés contre ces affections, et sont de beaucoup supérieurs aux Pâtes et Sirops de Tola, de Goudron, etc.

MARCHE D'ANVERS du 23 janvier. CAPES. — Marché calme et sans affaires. CÉRÉALES. — Sans affaires aujourd'hui sur place par suite de la tenue du marché aux grains de Bruxelles.

LAINES. — La première séance de la première série de nos enchères trimestrielles de cette année a eu lieu hier après-midi.

Exposés Vendues  
94 b. laine de Buenos-A. anc. tonte. 79 b.  
1310 — de Montev. nouv. tonte. 957 —  
620 — — — — — 375 —  
1 — — — — — 1 —

2027 b. MÉTÈRE MAFFINÉ. — (Les prix ci-après s'entendent pour partie premier coté.)  
Disp. blanc, selon Payé Vendue  
nuance et quant. 28 50 »» 28 50 »»  
Janvier. 28 50 28 25 28 50 »»  
Février. »» »» »» 28 50 »»  
Mars. »» »» »» 28 10 »»  
Avril. »» »» »» 31 50 »»  
Septembre. »» »» »» 31 50 »»  
4 derniers mois. »» »» »» 31 50 »»  
Marché